RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A2IMMO

Société Civile Immobilière

au Capital de 1000 euros

Siège social : 907 Lieu-dit La Chambéry Saint Philbert en Mauges

49600 Beaupréau en Mauges

RCS ANGERS N°909 868 036

****

PROCES-VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

****

Les associés de la Société Civile Immobilière se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au Siège de la Société, le 31 décembre 2024 à 10 heures, les associés soussignés étant présents :

- Madame Bourasseau Agathe titulaire de 990 parts numérotées de 1 à 990
- Monsieur Schottenloher Antoine titulaire de 10 parts numérotées de 991 à 1000

La séance est présidée par Madame Bourasseau, en qualité de gérant.

Le président, constatant que tous les associés sont présents ou représentés, déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.
Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **RES 1 : Ratification mode de convocation**
- **RES 2 : Changement Nom Associé**
- **RES 3 : Valeur de la part sociale**
- **RES 4 : Constatation cessions de parts**
- **RES 5 : Agrément Nouvel associé**
- **RES 6 : Modification des statuts**
- **RES 7 : Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités.**

RES 1 : RATIFICATION DU MODE DE CONVOCATION

L'assemblée rejette à l'unanimité toute contestation issue de l'irrégularité de la forme de la lettre de convocation de cette assemblée générale par la présence de tous les associés et par conséquent valide la régularité de l'ensemble des décisions qui seront prises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RES 2 : CHANGEMENT NOM D'ASSOCIE

M. Antoine Schottenloher fait part à l'Assemblée de son changement de nom de famille depuis le 21 septembre 2022. Désormais sur l'ensemble des documents le nom de Schottenloher Antoine sera remplacé par Moron Antoine.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RES 3 : VALEUR DE LA PART SOCIALE

L'assemblée des associés décide que la valeur de la part sociale qui servira de base aux opérations ci-après exposées est fixée à 1 euro (un euro).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RES 4 : CONSTATATION CESSION DE PARTS

L'assemblée générale constate que :

- Madame Bourasseau Agathe cède et transporte, sous les garanties ordinaires de droit et de fait à la société civile Helandco qui accepte 490 parts sociales de 1 euro chacune, portant les numéros 501 à 990 lui appartenant dans la société Civile Immobilière A2IMMMO et intégralement libérées. Cette cession sera effective ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Puis Madame le gérant interrompt la séance. Pendant cette interruption il est procédé à la signature des actes de cessions de parts sociales et à la mise à jour du registre de mouvement de titres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RES 5 : AGREMENT D'UN NOUVEL ASSOCIE

La collectivité des associés agréé en tant que nouvel associé :

- La société civile Helandco immatriculée au RCS de Angers sous le numéro 985 272 038 siégeant [redacted] représentée par M. Moron Antoine.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RES 6 : MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence de la décision les associés procèdent à la mise à jour des statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RES 7 - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

M. Moron Antoine



Mme Bourasseau Agathe



SCGP Helandco représentée par M. Moron Antoine en qualité de gérant

